



Formations intra et interentreprises 2013

Devenez un expert en maintenance
des capteurs de niveau et de pression

Pour longtemps **VEGA**



Sommaire

Formations intra et interentreprises	3
Devenez un expert en maintenance des capteurs!	4
Formation INTER: Maintenance 1	6
Formation INTER: Maintenance 2	7
Formation INTER: Maintenance 3	8
Niveau 1, 2 ou 3: Guide de choix	9
Formation INTER: Infos pratiques et logistiques	10
Formation INTER: Ateliers de l'Instrum	12
Bulletin d'inscription	13
Conditions générales de vente de formations	14
Que faites-vous de votre DIF ?	15

Formations intra et interentreprises

L'expérience d'un leader en instrumentation! Depuis plus de 50 ans, VEGA développe, fabrique et commercialise des capteurs de niveau et de pression. Ces capteurs industriels se retrouvent sur vos silos, bassins et cuves dans tous les secteurs d'activité pour y mesurer des liquides ou solides les plus variés. VEGA, spécialiste historique en niveau-métrie n'a de cesse de partager son expérience avec les utilisateurs de tous les secteurs de l'industrie. Ainsi, c'est tout naturellement que VEGA fut agréé organisme de formation il y a près de 30 ans.

La formation, une culture d'entreprise

Que ce soit au travers de son centre de formation pour apprentis intégré à l'usine en Allemagne ou avec les étudiants accueillis pour des formations supérieures en alternance, mais aussi par les nombreux partenariats et interventions organisées dans les écoles et lycées, on retrouve un fort intérêt pour la formation chez VEGA. En parallèle, notre offre en formations interentreprises et sur mesure en intra pour nos clients utilisateurs n'a cessé de s'étoffer.

Une pédagogie issue du terrain

Toutes nos formations combinent théorie et pratique, mais une grande place est accordée à cette dernière (plus de 50 % du temps) au travers de manipulations pratiques en individuel ou en groupes. Cet apprentissage par la pratique est bien plus agréable et efficace que la lecture des notices techniques. Tous nos formateurs ont plus de 20 années d'expérience et continuent à être sur le terrain chez vous.

Vous venez chez VEGA ou VEGA vient chez vous!

Tous les stages interentreprises présentés dans ce catalogue, peuvent être adaptés en intra. Selon vos besoins particuliers, nos ingénieurs peuvent également vous composer une formation entièrement sur mesure, réalisée chez vous.

Quelques exemples de stages INTRA pouvant être organisés chez vous

- Aide au choix et à l'installation : les différentes technologies de mesure de niveau et de pression avec leurs conditions de mise en œuvre
- Aide à la mise en service : programmation des capteurs de niveau et pression installés chez vous avec le logiciel universel PACTware
- Aide à la maintenance et au dépannage : diagnostic de vos installations de mesure

Agrément n°426.701.003.67

VEGA est agréé organisme de formation depuis 30 ans. Toutes nos formations peuvent donc être prises en charge par votre OPCA. Elles sont également éligibles au DIF.

Pour monter un projet de formation ensemble, contactez-nous au **03 88 59 01 57**

Devenez un expert en maintenance des capteurs !

Au travers de la hotline technique mais aussi sur le terrain, notre service clients aide les utilisateurs à résoudre au quotidien les difficultés rencontrées en mesure de niveau et de pression. Son constat est que dans 80 % des cas, les dysfonctionnements ne sont pas liés au capteur lui-même ...

Un constat

L'analyse montre que dans la majorité des cas les dysfonctionnements sont liés à :

- un montage mécanique inapproprié
- des conditions de process inadaptées
- des réglages incomplets ou inadéquats

Ainsi pour vous aider à mieux appréhender les interventions sur les capteurs de niveau et de pression, et développer votre autonomie, VEGA vous propose une formation interentreprises MAINTENANCE en trois niveaux.

Choisir son module : c'est simple !

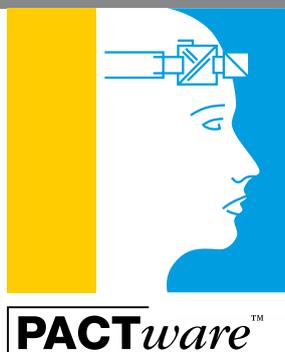
Pour vous aider à choisir parmi les trois modules, nous avons conçu un guide de choix articulé autour de quelques questions (cf. page 9)

Une formation complète

Ces trois modules de formation sont complémentaires et peuvent, selon vos besoins et votre profil, être suivis individuellement ou consécutivement. Ils intègrent les outils de réglage standard de VEGA, à savoir la console de programmation PLICSCOM et le logiciel de configuration universel PACTware à des degrés d'utilisation différents.

Des compétences reconnues

Le suivi avec succès des trois modules de formation dans un délai de 24 mois maxi vous permettra d'obtenir un certificat de compétences en maintenance des capteurs VEGA à l'issue de tests d'évaluation des connaissances.





Description générale des stages

Ces stages interentreprises se déroulent en français, à notre siège Monde situé en Allemagne, à 1 heure de Strasbourg. Les stagiaires sont entièrement pris en charge par VEGA dès le premier jour de stage au départ de notre siège France à Nordhouse, près de Strasbourg : nuitée, pauses, repas et transferts.

Retrouvez toutes les informations pratiques en pages 10 et 11.

Méthode et matériel pédagogique

Les trois modules de cette formation en maintenance des capteurs comportent de 50 à 60 % de travaux pratiques. Pour ce faire, les stagiaires disposent d'un matériel pédagogique riche : capteurs VEGA, maquettes, centrale hydroélectrique, banc test, etc.

Le PC est fourni, et il est aussi possible d'apporter le sien : config. mini Pentium 1 GHz, 1 GB Ram, Windows XP (32 bit), Vista (32 ou 64 bit), Windows 7 (32 ou 64 bit) et PACTware™ 4.0 version étendue (FV) + collection DTM 07/2010.

Formation INTER : Maintenance 1

Niveau 1 : Déjouer les pièges de la mesure de niveau

Public

Techniciens de maintenance débutants ou confirmés évoluant vers l'instrumentation, agents de production ou exploitants désirant acquérir les bases en niveau et pression, pour faire un diagnostic efficace sur un capteur, son montage et son environnement. Mais aussi technico-commerciaux et acheteurs, pour renforcer leur discours avec collègues, fournisseurs ou clients.

Objectifs

Acquérir les connaissances fondamentales pour mieux maîtriser les différentes technologies ainsi que les bonnes pratiques de mise en œuvre. Une meilleure compréhension globale du niveau et de la pression vous permettra ainsi de mieux acheter, installer et dépanner vos capteurs (maintenance 1^{er} niveau). Vous découvrirez aussi les bases du logiciel de configuration universel PACTware.



Agenda :

1 sessions: 17&18 septembre

Calendrier sur www.vega.fr/Services/Formations

Lieu : VEGA, voir les détails pages 10 et 11

Horaires : 8h00 – 17h00, 14 heures de formation (2 jours)

Tarif : 1280 € HT/stagiaire

3 repas et 1 nuitée pris en charge par VEGA

Programme – Jour 1

1. Présentation VEGA et visite d'usine

2. Maîtriser la mesure de niveau des liquides

- Facteurs influents et principes de mesure avec leurs avantages, limites, précautions de montage, budget
- Travaux pratiques: méthodologie pour définir la bonne technologie de mesure selon les contraintes de l'application (produit à mesurer, contenant, environnement, budget, ...)

Programme – Jour 2

3. Programmation universelle des capteurs

- Présentation logiciel PACTware et concept FDT/DTM
- Travaux pratiques: programmer un capteur de niveau radar (création projet, réglage TAG capteur, réglage 0-100 %, courbe de linéarisation, ...)

4. Maîtriser la mesure de niveau des solides

- Facteurs influents et principes de mesure avec leurs avantages, limites, précautions de montage, budget

5. Maîtriser la mesure de pression

- Pression relative, absolue et différentielle : principe physique, définition, facteurs influents
- Applications, différentes cellules de mesure, précision de la mesure et montages

6. Maîtriser la détection de niveau

- Facteurs influents et principes de mesure avec leurs avantages, limites, précautions de montage, budget

Le support remis aux stagiaires comporte de nombreuses annexes et outils qui pourront donner lieu à des compléments de formations (interfaçage électrique, SIL, ...)

Principes de mesure abordés au cours du stage : pression relative, absolue et différentielle; radar, radar guidé (TDR), ultrason, capacitif, admittance, hydrostatique, bullage, tube de torsion, magnéto-strictif, palpeur, flotteur suiveur, radiométrique, etc.

Formation INTER : Maintenance 2

Niveau 2 : Mettre en service et exploiter vos capteurs

Public

Techniciens des services maintenance, entretien, instrumentation ou métrologie disposant déjà de bonnes connaissances en niveau et pression (ou ayant déjà suivi le stage Niveau 1) et souhaitant se perfectionner pour optimiser leurs interventions de dépannage. Tout utilisateur peu expérimenté du logiciel PACTware souhaitant acquérir de bonnes pratiques.

Objectifs

Utiliser efficacement le logiciel PACTware pour effectuer, contrôler ou rectifier les réglages de vos capteurs de niveau et de pression. Vous pourrez ainsi gagner du temps en exploitant toutes les fonctionnalités du logiciel lors de mises en service ou d'opérations de dépannage classiques comme par ex : remplacement d'électronique, contrôle et rectification des réglages (maintenance 2^{ème} niveau).



Agenda :

3 sessions : 11&12 juin - 15&16 octobre - 10&11 décembre
Calendrier sur www.vega.fr/Services/Formations

Lieu : VEGA, voir les détails pages 10 et 11

Horaires : 8h00 – 17h00, 14 heures de formation (2 jours)

Tarif : 1280 € HT/stagiaire

3 repas et 1 nuitée pris en charge par VEGA

Programme – Jour 1

1. Présentation VEGA et visite d'usine

2. Présentation théorique PACTware

- Le standard FDT/DTM
- Les modes de raccordement et interface

3. Présentation pratique PACTware

- Installation, connexions, démarrage
- Architecture du logiciel – Création d'un projet

4. Mettre en service un capteur de pression VEGABAR

- Principe de mesure, limites et conditions de montage
- Réglage du capteur : exercices pratiques

5. Mettre en service un capteur de niveau ultrason VEGASON

- Principe de mesure, limites et conditions de montage
- Théorie sur les courbes échos
- Réglage du capteur : exercices pratiques

Programme – Jour 2

6. Mettre en service un capteur de niveau radar VEGAPULS

- Principe de mesure, limites et conditions de montage
- Réglage du capteur : exercices pratiques

7. Mettre en service un capteur de niveau radar guidé VEGAFLEX

- Principe de mesure, limites et conditions de montage
- Réglage du capteur : exercices pratiques

Durant l'ensemble de la formation et des manipulations, toutes les fonctionnalités du logiciel seront abordées : réglages en ligne et hors ligne, enregistrement courbes de tendance, sauvegarde et chargement de la banque de données, utilitaire de calcul de linéarisation de cuve, programmation d'un capteur HART quelconque avec le DTM générique, programmation de capteurs d'autres fabricants avec les DTMs appropriés.

Formation INTER: Maintenance 3

Niveau 3 : Devenir expert en mesure de niveau radar

Public

Techniciens et ingénieurs des services maintenance, entretien, instrumentation ou métrologie justifiant d'une bonne expérience avec le logiciel PACTware (ou ayant déjà suivi le stage Niveau 2) et souhaitant approfondir le fonctionnement et l'exploitation des mesures de niveau à ondes radar à émission libre et guidée.

Objectifs

Utiliser efficacement le logiciel PACTware pour optimiser les réglages de vos capteurs radar. Un perfectionnement dans la lecture des courbes échos vous permettra de traiter certains phénomènes à l'aide des fonctionnalités standards mais aussi des paramètres spéciaux du logiciel (maintenance 3^{ème} niveau). Vous découvrirez aussi les nouvelles fonctionnalités pour la maintenance préventive selon NAMUR NE107.



Agenda :

1 session: 19&20 novembre

Calendrier sur www.vega.fr/Services/Formations

Lieu : VEGA, voir les détails pages 10 et 11

Horaires : 8h00 – 17h00, 14 heures de formation (2 jours)

Tarif : 1280 € HT/stagiaire

3 repas et 1 nuitée pris en charge par VEGA

Programme – Jour 1

1. Présentation VEGA et visite d'usine

2. Présentation PACTware (rappels)

- Interfaces
- Modes de raccordement
- Création de projet

3. Diagnostic et maintenance – les nouvelles possibilités avec la gamme plicsplus

- Datalogger intégré
- Asset management et informations selon recommandations NAMUR NE 107

4. Capteur de niveau radar à émission libre VEGAPULS

- Principe de mesure, limites et conditions de montage
- Fiabiliser la mesure par l'élimination des échos parasites – exercices pratiques
- Fiabiliser la mesure par l'élimination des échos multiples – exercices pratiques

Programme – Jour 2

5. Mettre en service un capteur de niveau radar à émission libre VEGAPULS

- Fiabiliser la mesure avec une antenne coudée ou tube bypass – exercices pratiques

6. Capteur de niveau radar guidé VEGAFLEX

- Lecture courbe échos, interprétation des différents défauts et phénomènes rencontrés
- Comprendre l'influence des colmatages – exercices pratiques

7. Questions et problématiques individuelles

Cette formation vous offre un temps pour l'interprétation et le traitement de vos questions spécifiques et cas d'applications personnels (applications niveau radar et radar guidé avec PACTware).

Pour optimiser notre travail préparatoire, merci de prendre contact au préalable et nous transmettre tous les éléments au moins 15 jours avant la formation.

Niveau 1, 2 ou 3 : Guide de choix

Pour vous aider à choisir le module de formation qui correspond le mieux à vos attentes et à votre profil, nous avons conçu le guide de choix suivant. Répondez à quelques questions sur votre pratique de l'instrumentation. La colonne qui comptabilise le plus de réponses vous indiquera la formation la plus adaptée.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Connaissances et pratique de l'instrumentation			
Votre formation initiale en instrumentation	connaissances acquises sur le tas	formation BTS CIRA, stage IRA ou équivalent	formation BTS CIRA, stage IRA ou équivalent
Votre expérience en instrumentation	inférieure à 3 ans	quelques années	longue expérience
Savez-vous décrire en détail les différences entre les principes de mesure de niveau à ondes (radar, radar à ondes guidées et ultrason) ?	quelques notions	dans l'ensemble	tout à fait
Connaissez-vous les préconisations de montage d'un capteur de niveau à ondes en fonction de l'application (ex. où placer le capteur en fonction de la géométrie des lieux, du produit à mesurer, des contraintes, etc) ?	quelques notions	dans l'ensemble	tout à fait
Utilisation du module de réglage PLICSCOM			
Avez-vous déjà mis en service ou paramétré un capteur avec le module de réglage PLICSCOM ?	un peu, voire pas du tout	souvent	régulièrement
Utilisation du logiciel universel de réglage PACTware			
A quelle fréquence utilisez-vous le logiciel de réglage universel PACTware ?	pas encore	plusieurs fois par an	plusieurs fois par mois

Formations interentreprises : Infos pratiques et logistiques



Hébergement la veille de la formation

Concernant les formations interentreprises Maintenance (niveau 1 à 3), le rendez-vous est fixé à notre siège français de Nordhouse, situé à 20 km au sud de Strasbourg. Pour nos stagiaires arrivant la veille du stage, nous conseillons 2 hôtels à proximité.

Prenez directement contact avec les hôteliers pour réserver votre chambre.

Hôtel les Alizés, Rue des Vosges, 67640 LIPSHEIM
Tél. 03 88 59 02 00, Fax 03 88 64 21 61

hotellesalizes@wanadoo.fr, www.hotel-les-alizes.com

Situé à 10 min de Nordhouse en voiture, 20 km des gare et aéroport de Strasbourg (en taxi), piscine couverte.

Tarif : environ 70 €/chambre, paiement sur place

Hôtel Crystal, 41/43 avenue de la Gare, 67150 ERSTEIN
Tél. 03 88 64 81 00, Fax 03 88 98 11 29

contact@hotelcrystal.fr, www.hotelcrystal.fr

Situé à 5 min de Nordhouse en voiture, gare à Erstein ou 25 km des gare et aéroport de Strasbourg (en taxi).

Tarif : environ 62 à 75 €/chambre, paiement sur place

Plan d'accès

Accès depuis l'aéroport de Strasbourg-Entzheim :

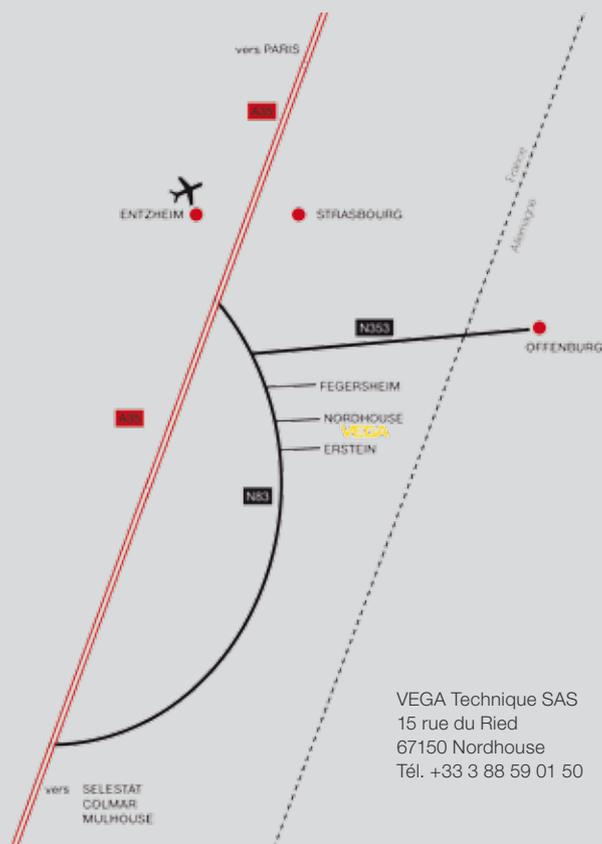
- Autoroute direction Strasbourg-Colmar
- A35 direction Strasbourg-Illkirch Graffenstaden
- Prendre 1^{ère} sortie (N°7) direction Offenbourg (N83)
- Suivre direction Fegersheim-Erstein-Colmar
- Après Fegersheim prendre sortie Nordhouse (D207)

Accès depuis Strasbourg :

- Autoroute A35 direction Colmar-Offenbourg
- Prendre sortie N°7 direction Erstein, Illkirch-Graffenstaden, Vigie
- Suivre direction Fegersheim-Erstein-Colmar
- Après Fegersheim prendre la sortie Nordhouse (D207)

Accès depuis Colmar-Mulhouse :

- Autoroute A35 direction Strasbourg
- Après Sélestat, prendre sortie n°14 (N83) direction Erstein-Benfeld
- Après Erstein, prendre la sortie Nordhouse (D888)
- Une fois à Nordhouse, traverser complètement le village sur la rue principale (direction D468). VEGA est le dernier bâtiment du village sur la gauche.



1^{er} jour de la formation

8h00

Rendez-vous au siège de VEGA à Nordhouse.

8h15

Prise en charge et transfert en bus vers la maison-mère VEGA à Schiltach (Allemagne). A partir de là, tout est prévu et pris en charge par VEGA (transport, repas, nuitée.)

2^{ème} jour de la formation et retour

Soirée et nuitée entre les 2 jours

Soirée Forêt Noire et nuit en Allemagne, hôtel déjà réservé et pris en charge par VEGA.

2^{ème} jour

Retour en bus, arrivée à Nordhouse vers 17h30.

Taxi pour la gare ou l'aéroport de Strasbourg réservé pour vous.

Attention, ne prévoyez pas un départ en train avant 18h30 / avion avant 19h!

Formation : Les Ateliers de l'instrum

Formation INTER en région : L'essentiel pour le réglage des capteurs

Public

Techniciens et ingénieurs novices en réglage sur la console PLICSCOM ou sur le logiciel PACTware et qui souhaitent acquérir l'essentiel des fonctionnalités en une journée.
Techniciens et ingénieurs, ayant suivi le stage Maintenance niveau 2, mais qui n'ont pas un usage fréquent du logiciel PACTware et qui souhaitent réviser leurs connaissances et les maintenir à jour (nouvelles DTM).

Présentation

Une journée près de chez vous pour réviser vos connaissances sur les réglages avec le module PLICSCOM, le logiciel PACTware, et apprivoiser les nouveaux DTMs.



Horaires: 8h30 – 17h00, 7 heures de formation (1 jour)

Tarif: 670 € HT/stagiaire

Repas et pauses pris en charge par VEGA

Programme

1. Présentation du module de réglage PLICSCOM et du logiciel PACTware

- Installation, démarrage
- Raccordement capteur, architecture, ...

2. Réglage capteur

- Check-list, mode opératoire, manipulations, ...
- Travaux pratiques: programmation d'un transmetteur de pression différentielle avec le module PLICSCOM, programmation d'un capteur de niveau radar avec le logiciel PACTware.

3. Diagnostics experts

- Courbes échos, échos parasites, échos multiples, décrochement de mesure
- Historique et enregistrement des mesures
- Travaux pratiques: mise en application sur études de cas

4. Sauvegarde et traçabilité

- Sauvegarde et chargement de la banque de données
- Travaux pratiques: mise en application



Les villes et les dates

- Nantes-Aéroport : 25 juin
- Nancy : 24 septembre
- Toulouse-Blagnac : 3 octobre
- Chalon-sur-Saône : 6 novembre
- Lyon-Bron : 13 novembre

De nouvelles villes et dates tout au long de l'année : consultez le calendrier régulièrement mis à jour sur www.vega.fr/Services/Formations ou demandez-nous d'organiser une session près de chez vous ...

Bulletin d'inscription

A renvoyer à corinne.simon@vega.com ou par fax au + 33 3 88 14 41

Sélectionnez votre formation

juin	septembre	octobre	novembre	décembre
<input type="checkbox"/> 11 Maint. 2	<input type="checkbox"/> 17 Maint. 1	<input type="checkbox"/> 3 Toulouse	<input type="checkbox"/> 6 Chalon s/S.	<input type="checkbox"/> 10 Maint. 2
<input type="checkbox"/> 12	<input type="checkbox"/> 18	<input type="checkbox"/> 15 Maint. 2	<input type="checkbox"/> 13 Lyon-Bron	<input type="checkbox"/> 11
<input type="checkbox"/> 25 Nantes	<input type="checkbox"/> 24 Nancy	<input type="checkbox"/> 16	<input type="checkbox"/> 19 Maint. 3	
			<input type="checkbox"/> 20	

Maintenance des capteurs 1, 2 ou 3 – Tarif 1280 € HT/stagiaire

Ateliers de l'Instrum en région – Tarif 670 € HT/stagiaire

Calendrier détaillé sur notre site www.vega.fr/Services/Formations

Responsable de l'inscription

Société: _____
Adresse: _____
Code Postal/Ville: _____
Nom: _____
Prénom: _____
Service: _____
Fonction: _____
Tél.: _____
Fax: _____
e-mail: _____

Adresse de facturation

Société: _____
Adresse: _____
Code Postal/Ville: _____
Toute autre information devant figurer sur la facture: _____

Cachet de l'entreprise / Date / Signature

Stagiaire

Société: _____
Adresse: _____
Code Postal/Ville: _____
Nom: _____
Prénom: _____
Service: _____
Fonction: _____
Tél.: _____
Portable: _____
e-mail: _____

Règlement

- Ci-joint un chèque de _____
à l'ordre de VEGA Technique SAS
- Le règlement sera effectué par un OPCA
- Paiement à réception de facture

A réception du bulletin dûment complété, daté et signé, vous recevrez une convention de formation qu'il faudra également nous retourner avant le stage, puis nous enverrons une convocation par e-mail. A l'issue du stage, vous recevrez la facture accompagnée d'une attestation individuelle de présence signée par le stagiaire et le(s) formateur(s). Les programmes sont contenus dans ce catalogue et disponibles sur notre site Internet.

La signature de ce bulletin d'inscription implique la connaissance et l'acceptation sans réserve des conditions générales de vente de formation détaillées au verso page 14

Conditions générales de vente de formations

1. PRESENTATION

VEGA Technique SAS est agréé organisme de formation, n° d'agrément 426.701.003.67. Le siège social est établi ZA, 15 rue du Ried 67150 Nordhouse (France). VEGA développe, propose et dispense des formations intra et interentreprises.

2. OBJET

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») s'appliquent à toutes les formations VEGA relatives à des commandes passées auprès de VEGA par tout client professionnel (ci-après « le Client »). Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de VEGA, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que VEGA ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. Le Client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents. Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de VEGA, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de formation à ses besoins.

3. FORMATIONS

3.1 Formations interentreprises

3.1.1 Descriptif

Les dispositions du présent article concernent les formations interentreprises, longues ou courtes, disponibles au catalogue VEGA et réalisées dans les locaux VEGA ou des locaux mis à disposition par VEGA.

3.1.2 Conditions financières

A l'issue du stage, la facture accompagnée d'une attestation individuelle de présence signée par le stagiaire et le(s) formateur(s) est envoyée au Client. Le règlement du prix de la formation est à effectuer comptant, sans escompte à l'ordre de VEGA Technique SAS. Tous les prix sont indiqués hors taxes et sont à majorer du taux de TVA en vigueur. Tout stage ou cycle commencé est dû en entier. Les repas sont pris en charge par VEGA. Dans le cas des formations de 2 jours au siège de VEGA, VEGA prend en charge la nuitée d'hôtel entre les 2 jours, les 3 repas, ainsi que les transferts de son siège français à son siège allemand.

3.1.3 Remplacement d'un participant

VEGA offre la possibilité de remplacer un participant empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation. Le remplacement d'un participant est possible sans indemnité jusqu'à 5 jours ouvrés. Si le remplacement intervient moins de 5 jours ouvrés avant le démarrage de la formation, il ouvre droit à une indemnité forfaitaire de 50 € au profit de VEGA.

3.1.4 Insuffisance du nombre de participants à une session

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, VEGA se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce, sans indemnités.

3.2 Formations intraentreprise

3.2.1 Descriptif

Les dispositions du présent article concernent des formations intraentreprise développées sur mesure et exécutées dans les locaux de VEGA, du Client ou dans des locaux mis à disposition par le Client.

3.2.2 Conditions financières

Toute formation intraentreprise fera préalablement l'objet d'une proposition commerciale et financière par VEGA. Sauf disposition contraire dans la proposition VEGA, un acompte minimum de 30% du coût total de la formation sera versé par le Client à la signature de la convention.

4. DISPOSITIONS COMMUNES AUX FORMATIONS

4.1 Documents contractuels

Pour chaque action de formation une convention établie selon les textes en vigueur est adressée en deux exemplaires dont un est à retourner par le Client revêtu du cachet de l'entreprise. Une attestation individuelle de

présence est adressée après la formation.

4.2 Règlement par un OPCA

En cas de règlement par l'OPCA dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCA. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que le Client retourne signé à VEGA. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la différence sera directement facturée par VEGA au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCA ne parvient pas à VEGA au premier jour de la formation, VEGA se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

4.3 Annulation à l'initiative du Client

En cas d'annulation tardive par le Client de sa participation à une session de formation, des indemnités compensatrices sont dues dans les conditions suivantes :
- report ou annulation communiqué moins de 30 jours et au moins 15 jours ouvrés avant la session : 30% des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client
- report ou annulation communiqué moins de 15 jours ouvrés et au moins 1 jour ouvré avant la session : 70% des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client
- report ou annulation communiqué moins de 1 jour ouvré avant la session : la totalité des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client.

5. DISPOSITIONS APPLICABLES A L'ENSEMBLE DE L'OFFRE DE FORMATION VEGA

5.1 Commandes

La proposition et les prix indiqués par VEGA sont valables un (1) mois à compter de l'envoi de l'offre de prix. Celle-ci est réputée acceptée dès la réception par VEGA d'un bon de commande ou d'un bulletin d'inscription signé par tout représentant dûment habilité du Client. La signature du bon de commande et/ou du bulletin d'inscription implique la connaissance et l'acceptation irrévocable et sans réserve des présentes conditions.

5.2 Facturation - Règlement

5.2.1 Prix
Tous les prix sont exprimés en euros et hors taxes. Ils seront majorés de la TVA au taux en vigueur. Les éventuels taxes, droits de douane ou d'importation ainsi que les frais bancaires occasionnés par le mode de paiement utilisé seront à la charge du Client.

5.2.2 Paiement

Sauf convention contraire, les règlements seront effectués aux conditions suivantes :

- le paiement comptant doit être effectué par le Client, à réception de la facture ;
- le règlement est accepté par chèque, virement bancaire ou postal ;

Le défaut de paiement des fournitures et services de VEGA à l'échéance fixée entraînera :

- l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues quel qu'en soit le mode de règlement prévu (par traite acceptée ou non) ;
- l'intervention contentieuse ;
- l'exigibilité à titre de dommages et intérêts d'une indemnité égale à 15 % de la somme réclamée, outre les intérêts légaux et frais judiciaires éventuels.

5.3 Limitations de responsabilité de VEGA

Quel que soit le type de prestations, la responsabilité de VEGA est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client. La responsabilité de VEGA est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la prestation concernée.

En aucun cas, la responsabilité de VEGA ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation.

5.4 Force majeure

VEGA ne pourra être tenue responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un formateur, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à VEGA, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les

lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de VEGA.

5.5 Propriété intellectuelle

VEGA est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose à ses Clients. A cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, ...) utilisés par VEGA pour assurer les formations, demeurent la propriété exclusive de VEGA. A ce titre, ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du Client sans accord exprès de VEGA. En particulier, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée.

Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés. En tout état de cause, VEGA demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution des prestations chez le Client.

5.6 Confidentialité

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelle que nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquelles elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution de la formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par VEGA au Client.

VEGA s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que ses sociétés affiliées, partenaires ou fournisseurs, les informations transmises par le Client, y compris les informations concernant les participants.

5.7 Communication

Le Client accepte d'être cité par VEGA comme client de ses offres de formation, aux frais de VEGA. Sous réserve du respect des dispositions de l'article 5.6, VEGA peut mentionner le nom du Client ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, rapport annuel aux actionnaires, ainsi qu'en cas de dispositions égales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

5.8 Protection des données à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Participant que :
- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins d'amélioration de l'offre VEGA et du suivi de la validation de la formation opérée conformément à la commande

- le parcours de formation et le suivi des acquis des Participants sont des données accessibles à ses services ;

- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, l'utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant et qu'à cette fin, une demande en ligne précisant l'identité et l'adresse électronique du requérant peut être adressée à VEGA.

Le Client est responsable de la conservation et de la confidentialité de toutes les données qui concernent le Participant et auxquelles il aura eu accès. VEGA conservera, pour sa part, les données liées à l'évaluation des acquis par le Participant.

5.9 Droit applicable - Attribution de compétence

Les présentes conditions générales sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et VEGA à l'occasion de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort du Tribunal de Commerce de Strasbourg.

Droit Individuel à la Formation : Que faites-vous de votre DIF ?

Le DIF, ça sert à quoi ?

Le droit individuel à la formation est un dispositif créé en 2004 dans le but d'augmenter la compétence professionnelle.

Le DIF, pour des formations « ludiques » ou « à titre personnel » ?

Au contraire, le DIF a vocation à renforcer les compétences du salarié pour une meilleure employabilité immédiate et future. Les formations concernées par le DIF sont toutes les actions de promotion, acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances, ainsi que les actions qualifiantes.

Pendant ou hors temps de travail ?

Dans le cadre du DIF, la formation est réalisée hors temps de travail sauf dispositions particulières d'un accord de branche ou d'entreprise. Néanmoins, toute action de formation hors temps de travail (DIF ou autre) ouvre droit à une allocation formation égale à 50 % de la rémunération nette du salarié.

Qu'est-ce que le DIF prioritaire ?

Certains accords de branche ou d'entreprise prévoient des priorités d'actions de formation : ex. outils et logiciels informatiques, sécurité, environnement, etc. Les formations VEGA entrent donc dans le cadre de certains DIF prioritaires.

Est-ce que j'ai droit au DIF ?

Tout salarié dispose d'un minimum de 20 heures annuelles (pour un temps plein), cumulable 6 ans et plafonnées à 120 heures. Un accord de branche ou d'entreprise peut étendre ces valeurs.

Comment utiliser mon DIF ?

C'est un droit qu'il vous appartient de faire valoir en engageant la discussion avec votre responsable hiérarchique, service ressources humaines ou direction.

Comment les formations sont-elles financées ?

Une entreprise dispose de différents outils pour financer la formation des salariés. Selon le projet de formation, il est même possible d'utiliser plusieurs de ces outils.

Comment une entreprise finance-t-elle les formations (DIF ou autre) de ses salariés ?

PLAN ou 1%
montant = 0,90%*
de la masse salariale
de l'entreprise. Ce
montant est versé
chaque année à
l'OPCA (organisme
paritaire collect.
agrée) dont dépend
l'entreprise.

Professionnalisation
montant = 0,5%* de
la masse salariale
de l'entreprise. ce
montant est versé
chaque année à
l'OPCA dont dépend
l'entreprise.

Investissement au
même titre qu'un
matériel
Bien souvent, les
entreprises décident
d'investir dans
la formation en
dehors du plan au
même titre qu'elles
achètent un nouvel
équipement.

* entreprise de 20 salariés et plus





VEGA Technique SAS
BP 20018 – ZA Nordhouse
67150 Erstein Cedex, France
Tél. +33 3 88 59 01 50
Hotline tech. 08 99 70 02 16 (1,35€ + 0,34€/mn)
Fax +33 3 88 59 01 51
E-mail info.fr@vega.com
www.vega.fr

Pour longtemps **VEGA**